

aux représentants de l'État, ils sont quasiment impuissants face aux pouvoirs locaux (communes et grands bailleurs sociaux) à faire respecter l'intérêt général caractérisé par la mixité sociale ou le droit au logement. Les plans départementaux pour l'accès au logement des personnes défavorisées apparaissent comme un recueil d'objectifs non contraignants, laissés à la bonne volonté locale. Ces conclusions sont en cohérence avec celles, ultérieures, du Conseil d'État, qui dans son rapport de juin 2009, estime que la décentralisation « a privé l'État de la maîtrise sur l'urbanisme et le foncier. Un malthusianisme local et un éclatement de la gouvernance entre une multitude d'acteurs – ayant l'aptitude à se paralyser mutuellement – en ont résulté. Avec parfois un arrangement institutionnel entre l'État et les collectivités territoriales pour ne pas héberger ou loger les plus pauvres » (2). La thèse de N. Houard n'a pas pu prendre en compte l'apport de la loi Dalo, qui a pour effet attendu de remettre dans les mains des préfets la maîtrise de leur contingent de logement, parfois délégué aux communes, ni la loi de mobilisation pour le logement et contre l'exclusion de mars 2009, qui a ajouté à ce contingent, à destination des salariés et chômeurs reconnus prioritaires, un quart des logements du 1 % Logement. Autre constat ultérieur cohérent avec les conclusions de l'auteure, le dernier rapport du comité de

suivi de la mise en œuvre du Dalo (octobre 2009) signale que les départements de la Seine-Saint-Denis et des Hauts-de-Seine ont des taux de logement, au bout de six mois, des personnes ayant obtenu une décision favorable de l'ordre de 50 %, avec un potentiel d'attribution identique à Paris (et une demande moindre) ; le nombre d'offres faites aux prioritaires Dalo y est nettement inférieur, notamment dans les Hauts-de-Seine, où le contingent préfectoral est délégué aux maires.

En conclusion, N. Houard estime que la conception universaliste du logement social, qui est celle du mouvement HLM, ainsi que les politiques communales visant à attirer les classes moyennes, sont en partie à l'origine de la notion politique de mixité sociale, mais que cette conception est potentiellement, et de plus en plus effectivement, en contradiction avec la conception du droit au logement portée par les lois successives, qui tend à promouvoir en théorie, comme le note le Conseil d'État, une conception résiduelle du logement social, proche de celle de l'Union européenne (3).

Nadia Kesteman

CNAF – Direction des Statistiques,  
des Études et de la Recherche

France Guérin-Pace, Olivia Samuel et Isabelle Ville (dir.)

### En quête d'appartenances

#### L'enquête Histoire de vie sur la construction des identités

2009, Paris, Les éditions de l'INED, collection Grandes Enquêtes, 222 pages.

Cet ouvrage inaugure le lancement d'une nouvelle collection au sein des publications de l'Institut national d'études démographiques (INED) consacrée aux grandes enquêtes et à leurs apports, notamment méthodologiques. Un CD-Rom est également joint qui contient le questionnaire, la base de données et un ensemble de documents relatifs à l'enquête Histoire de vie. À l'origine du lancement de cette enquête s'est posée la question de rééditer une autre enquête, Mobilité géographique et insertion sociale des immigrés (MGIS), réalisée

en 1992. Finalement, la question migratoire a été délaissée au profit d'une perspective plus large de l'intégration, à savoir les composantes de l'identité en général. Celle-ci n'est pas entendue comme un attribut stable mais comme une construction au cours du temps qui peut être marquée par des ruptures. La volonté était également d'innover à plus d'un titre sur le plan méthodologique avec une approche individualisante tenant compte du parcours des individus. Ainsi ont été pris en compte des « événements »

(2) Conseil d'État, 2009, *Droit au logement, droit du logement*, Paris, La Documentation française.

(3) Ghekière L., 2009, *Le développement du logement social dans l'Union européenne*, *Recherches et Prévisions*, n° 94:21-33.

tels que l'expérience du chômage, de la séparation ou encore du handicap. Comme le précisent France Guérin-Pace et Isabelle Ville, deux des principaux chercheurs qui ont participé à l'élaboration du questionnaire et dirigé le comité d'exploitation, l'objectif était d'étudier comment « *chaque individu conjugue ses appartenances à des statuts et à des groupes* » (p. 23) et d'appréhender au bout du compte « *la fabrique des liens sociaux dans ses dimensions à la fois objective et subjective* » (p. 21).

Huit mille quatre cent trois individus ont été enquêtés. Le questionnaire comporte une partie biographique qui retrace les itinéraires professionnels, familiaux et géographiques des personnes. Les appréciations de ces dernières sur leur parcours sont également appréhendées. La deuxième partie du questionnaire est composée de thèmes qui sont autant de vecteurs d'identification possible : famille, profession, idéologie, loisirs, lieux de vie et d'attachement, santé, généalogie et, enfin, rapport aux autres. À ce stade de la présentation de l'enquête, une première remarque peut être faite, qui est sans doute valable pour d'autres grandes enquêtes : le contenu du questionnaire est bien souvent un compromis reflétant les intérêts des différents financeurs. On peut regretter que très peu de questions ne soient relatives aux thèmes de l'orientation professionnelle et plus globalement de l'éducation dans le cadre scolaire.

Les auteurs sont principalement des sociologues et des démographes, une géographe et une économiste. De fait, les exploitations ont donné lieu à une grande diversité d'approches et de thématiques qui ne sont d'ailleurs pas exhaustives de l'ensemble des travaux d'études et de recherche auxquels cette enquête a mené (1). Neuf chapitres composent l'ouvrage qui correspondent chacun à une exploitation particulière : la France « d'en bas » qu'on regarde « d'en haut » ; qui sont les « professions intermédiaires » ; carrière et rapport au travail : une distinction de genre ? ; identités politiques et religieuses : entre identifications et pratiques ; la famille : un espace pour se définir ? ; l'expression d'une identité de couple chez les jeunes, processus relationnel et biographique ; la diversité des ancrages territoriaux au regard des parcours migratoires ; plurlinguisme et hiérarchie sociale entre les langues en France ; maladie et handicap : les conditions d'une expérience « positive ». Finalement, chaque thème du questionnaire a été le plus souvent exploité indépendamment des autres et, au final, les imbrications entre les identités, à l'exception de l'article

sur le handicap, laissent à penser que toutes les potentialités de l'enquête Histoire de vie n'ont pas été explorées. On ne parlera pas de chacun des chapitres. Il ne sera question, dans ce compte rendu, que de ceux pouvant avoir un lien avec les questions de politiques familiales. Les trois chapitres concernés permettent plus spécifiquement de tisser des liens entre les résultats présentés pour contribuer aux analyses de genre.

Olivia Samuel s'intéresse à l'identité familiale. La famille est plébiscitée par la grande majorité des répondants, puisque six personnes sur sept la citent comme le thème qui leur correspond le mieux. La famille est un peu moins citée par les hommes que par les femmes, ce qui peut s'interpréter comme la concurrence avec d'autres sphères d'identification, notamment le travail. Plus globalement, le statut de parent est très structurant dans la définition de soi mais, là aussi, on distingue une différence entre les hommes et les femmes. En effet, les hommes se définissent plus facilement par rapport à la figure du conjoint (statut conjugal) et les femmes dans les relations intergénérationnelles (mère ou grand-mère) (2). Cependant, l'originalité de cette exploitation est de s'intéresser plus particulièrement aux personnes qui n'ont pas choisi la famille comme un thème privilégié, soit 14 % de la population enquêtée. Pour ces « minoritaires » c'est, en premier lieu, l'effet d'une histoire familiale qui les conduit à écarter la famille comme sphère d'identification. Les effets de genre sont assez significatifs dans l'analyse des caractéristiques de ces personnes. Il s'agit d'hommes ne vivant pas quotidiennement au travers de relations conjugales ou parentales, et qui ont également des difficultés d'intégration professionnelle. Les hommes au chômage ou sans activité sont, en effet, plus nombreux que les hommes en emploi à ne pas avoir constitué leur propre famille. Dans ce cas, l'identité individuelle est affirmée, en quelque sorte, par défaut, faute d'avoir construit sa propre famille. En revanche, pour les femmes qui ne font pas de la famille la sphère d'identification privilégiée, elles sont généralement cadres, c'est-à-dire dans de bonnes positions sociales et dotées de ressources culturelles et sociales. Dans ce cas, l'interprétation est davantage du côté d'une revendication à être soi-même, indépendamment de la famille.

Florence Maillachon et Marion Selz ont questionné l'identité de couple chez les jeunes. Avant 25 ans, 36 % des jeunes hommes et 58 % des jeunes femmes sont en couple stable. Cette proportion atteint 80 % avant 35 ans pour les deux sexes. Être

(1) Voir le numéro de novembre 2006 d'*Économie et Statistique*, n° 393-394 consacré aux premières exploitations de cette enquête.

(2) Sur l'importance des femmes dans les relations intergénérationnelles, voir l'article de Jean-Hugues Déchaux, 2009, *Les femmes dans les parentèles contemporaines : atouts et contraintes d'une position centrale*, *Politiques sociales et familiales* n° 95:7-17.

marié avant 35 ans est lié au fait d'avoir un emploi pour les hommes et à celui de ne plus faire d'études pour les femmes. Les hommes qui ont un statut social supérieur ou égal à celui de leur compagne sont relativement plus souvent mariés que les autres. Ceux ayant une situation professionnelle moins bonne vivent plus souvent en cohabitation. Inversement, les femmes sans emploi sont plus fréquemment mariées. De plus, les femmes qui se trouvent en position d'ascension sociale par rapport à leur mère vivent plus souvent seules ou sont non mariées. L'hypothèse posée par les auteures est une volonté manifeste de ne pas reproduire le modèle maternel et d'accroître ainsi la distance avec le milieu d'origine. Plus globalement, les jeunes qui définissent leur identité à travers le statut conjugal sont en couple stable, mais n'ont pas encore d'enfant(s). Il s'agit d'hommes en bonne situation professionnelle par rapport à leurs parents ou proches de celle de leur épouse ou, au contraire, de femmes en situation de double domination sociale et professionnelle. Ces résultats viennent ainsi corroborer les analyses d'O. Samuel. L'identité de couple chez les hommes viendrait donc conforter une certaine réussite sociale tandis que l'identification conjugale est moins positive pour les femmes et révèle une absence d'autres capitaux sociaux à valoriser.

Dans leur contribution, Hélène Garner, Guillemette de Larquier, Dominique Méda et Delphine Remillon montrent que l'activité professionnelle est un marqueur

fort de l'identité des femmes si elles occupent des positions avantageuses en termes de capital scolaire, économique et professionnel et connaissent une certaine stabilité professionnelle : « *Toutes choses égales par ailleurs, les femmes considèrent plus que les hommes que le travail constitue un composant de leur identité, même si elles l'expriment moins de prime abord* » (p. 72), même si le fait d'avoir de jeunes enfants diminue l'importance accordée au travail. La stabilité et le statut de l'emploi sont des facteurs importants. Ainsi, il s'agit plutôt de femmes actives dans le secteur public qui y ont fait la totalité ou une partie de leur carrière professionnelle ou bien de femmes qui ont toujours été indépendantes. Elles appartiennent le plus souvent aux professions et catégories socio-professionnelles les plus élevées : cadres, professions intellectuelles supérieures ou artisans-commerçants-chefs d'entreprise.

Cet ouvrage valorise certes l'enquête « Histoire de vie » mais ouvre surtout d'importantes pistes de recherches. En effet, les exploitations sont encore assez centrées sur un instant T et croisent insuffisamment les différents thèmes. Or, cette enquête – comme son intitulé le laisse penser – pourrait se prêter plus particulièrement à des analyses de parcours de vie.

**Sandrine Dauphin**

Rédactrice en chef

de *Politiques sociales et familiales*

## Bernard Gazier

### *John Maynard Keynes*

2009, Paris, PUF, collection Que sais-je ?, 127 pages.

L'ouvrage de Bernard Gazier, professeur à l'université de Paris 1 et auteur de nombreuses publications (dont le Que-sais-je sur *La crise de 1929*, qui a été récemment actualisé) est particulièrement bienvenu. En effet, dans le contexte d'une grave crise économique dont l'analyse et les solutions préconisées suscitent débats et controverses, l'œuvre de John Maynard Keynes bénéficie d'un fort regain d'intérêt. Quatre chapitres composent le livre. Les deux premiers – les plus accessibles aux non-économistes – sont consacrés au portrait d'une riche et complexe personnalité au destin exceptionnel. Les différentes étapes de son parcours intellectuel sont retracées et le rôle

prééminent qu'il joua auprès des décideurs politiques les plus influents de son époque est mis en exergue. Les deux derniers chapitres exposent les concepts de son plus célèbre ouvrage *Théorie générale de l'emploi, de l'intérêt et de la monnaie* publié en 1936. B. Gazier y présente la logique de son argumentation et ses énoncés principaux. Puis l'auteur dresse un bilan de l'héritage intellectuel de J. M. Keynes et tente d'évaluer l'impact de son œuvre sur la pensée économique actuelle.

Le personnage lui-même – à multiples facettes – est fascinant. Né en 1883 à Cambridge, il est l'enfant favori et choyé d'un père issu d'un milieu